

Repérage d'indices lors d'un entretien à l'oral

Plusieurs indices sont nécessaires pour identifier une situation d'illettrisme

Besoin de développer des compétences de base pour plus d'autonomie dans la vie quotidienne et professionnelle

- Parcours haché,
- ruptures récurrentes ou soudaines et tardives
- Déscolarisation précoce
- Absence de projet, ou irréaliste, ou qui change souvent

✓ **Parcours**

- Très en retrait lors de l'entretien (indifférence, fuite, silence prolongé, ...)
- Grand besoin de retrouver confiance en soi, de se prouver qu'elle est capable
- Refus systématique de toute proposition (formation ou autre)
- Refus systématique des offres d'emploi éloignées de son domicile (pas de permis de conduire, difficulté à se repérer dans les transports en commun sur des trajets non habituels, ...)
- Dénier de son besoin de formation de base pour pouvoir accéder à un emploi non qualifié ou à une autre formation
- Difficulté à respecter les rendez-vous (pas d'agenda, rate des rdv, arrive systématiquement très en avance ou en retard, ne peut pas se réorganiser en cas d'imprévu).

✓ **Attitude**

Besoin d'une étape préalable de formation pour accéder à une formation qualifiante

Quelques indices pour repérer

- Dit ne pas aimer/ne pas se débrouiller seul avec les papiers
- Dit ne pas utiliser l'outil informatique car ne le connaît pas (n'actualise pas sa situation sur internet)
- Demande une formation en individuel ou en petit groupe
- Discours fataliste, dévalorisation systématique de son parcours par la personne : « je suis nul », « là j'ai réussi mais... » ;
- S'exprime avec un vocabulaire pauvre et répétitif, difficulté à expliciter son parcours, à le présenter de façon chronologique, débit précipité, sans pause, information désordonnée, discours en boucle
- Persuadé de ne pas être capable de progresser : « ça sert à rien », « j'ai déjà essayé plein de fois », « c'est pas la peine je suis trop vieux »
- Ose rarement poser des questions, fait semblant d'avoir compris.

✓ **Discours**

Ce document a été produit en 2015 par un groupe de travail composé d'organismes de formation et de prescripteurs 74

Le CRIA 74 a animé ce groupe de travail

Cette action a été financée par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental 74

Octobre 2018

